

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2025_06_26_02**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Etienne Glémot, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Date de la convocation : 18 juin 2025

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Etienne GLEMOT, Marie-Ange FOUCHEREAU, Florence MARTIN, Estelle BASTARD, Mireille POILANE, Liliane LANDEAU, Juanita FOUCHER, Brigitte CERINI et Jean-Claude LECUIT.

Excusés : Marie-Claude HAMARD, Yamina RIOU, Charles PARNET, Thérèse BAZOT, Louis BOUTIN et Serge FRETAULT.

Absentes : Patricia MICHEL et Chantal MAHOT.

Pouvoirs : néant.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Objet : Adhésion 2025 à la Communauté professionnelle territoriale de santé des Vallées de l'Anjou Bleu (CPTS)
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'inscription des crédits au budget 2025 ;

CONSIDÉRANT que le CIAS des Vallées du Haut-Anjou souhaite adhérer à la Communauté professionnelle territoriale de santé des Vallées de l'Anjou Bleu (CPTS) en 2025 ;

CONSIDÉRANT le montant annuel de la cotisation 2025 est de 20 euros ;

ENTENDU l'exposé de la Vice-Présidente, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- valide l'adhésion à la CPTS d'un montant de vingt euros au titre de l'année 2025 ;

- autorise le Président ou son représentant à prendre toute disposition visant à rendre effective la délibération.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
du :

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 26 juin 2025,
au Lion d'Angers,
Etienne Glémot
Président

Accusé de réception en préfecture
049-200078633-20250626-2025-06-26-02-DE
Date de réception préfecture : 17/07/2025

